

## Un très puissant 15 mars

Plus de 200 000 manifestants dans 167 rassemblements et manifestations dans tout le pays. Une forte participation de la FAPT avec plus de 1000 participants recensés dans 27 départements. Les retraités sont en colère et ils le montrent. Le 28 septembre on était déjà plus nombreux que lors des manifestations précédentes, le 15 mars est encore plus fort. 2 fois plus de monde, ce 15 mars est un grand succès et marque une nouvelle étape dans la mobilisation des retraités.

La mobilisation du 15 mars traduit la profondeur du mécontentement. On n'en peut plus de ces mesures injustes et inefficaces économiquement, blocage des retraites, suppression de la demi part pour les veuves et veufs, hausse de la CSG. Ras le bol de cette politique des riches menée par un Président des riches.

Le 22 mars était aussi une journée de lutte, en participant aux manifestations les retraités ont déjà donné une suite au 15 mars.

Notre soutien à la lutte des cheminots est entier. Derrière tous les mensonges, il y a une réalité la casse du service public, l'attaque contre le statut des cheminots indissociable de l'objectif de privatisation.

Sans attendre préparons l'action nationale interprofessionnelle du 19 avril proposée par la CGT. Mettons tout en œuvre pour que les retraités répondent présent en masse.

## Formation professionnelle : Non aux reculs sociaux

La négociation nationale sur la formation professionnelle s'est achevée le 22 février et un projet d'accord a été ouvert à signature. Mais dès le 23 février, la ministre du Travail annonce qu'elle n'en tiendrait pas compte des signatures ! Les mesures sont mauvaises pour les salariés et une fois de plus c'est un cadeau de 1 milliard d'euros aux entreprises. La CGT ne signera pas et revendique une véritable politique de formation.

## Assurance chômage : Halte à la culpabilisation des chômeurs.

Le gouvernement a fait connaître oralement son projet de loi. Les chômeurs devraient accepter des offres autres que des CDI ou des salaires inférieurs de 25 % à leur ancienne rémunération ! Le durcissement des sanctions est aussi à l'ordre du jour. Insupportable culpabilisation des chômeurs, et toujours la même pratique diviser, mépriser celles et ceux qui vivent de leur travail, comme les retraités.



## Syndicalisation :

Du jamais vu le 15 mars. Construite depuis plusieurs mois autour d'initiatives contre l'augmentation de la CSG et pour la revalorisation des retraites, ces luttes se traduisent aussi, là où elle est posée, par plusieurs dizaines d'adhésions à notre UFR comme dans toute l'UCR. Les syndiqués mis au centre de la mobilisation, l'UFR avec nombre de sections doit retrouver en 2017 ses forces de l'année précédente !

## Sans papiers : victoire des 160 travailleurs sans papiers

En lutte depuis quarante jours, les 160 travailleurs sans papiers

franciliens ont pu, tous ensemble, lever les piquets de grève, après avoir obtenu l'engagement écrit des autorités d'une issue favorable à leur demande de régularisation. La CGT ne peut accepter que des travailleurs du fait de leur situation administrative, n'aient d'autre choix que de raser les murs et d'être surexploités. D'autant plus que les possibilités de régularisation de ces travailleurs se durcissent un peu plus chaque jour au niveau des préfectures.

## Pas d'extrême droite dans les manifs.

L'extrême droite, sous toutes ses formes, n'a pas sa place dans les cortèges syndicaux ! Elle est l'amie des puissants et l'ennemi de ceux qui se battent pour la justice sociale ! Du « Front National » aux « Patriotes », en passant par différents mouvements favorables au « Frexit », des organisations identitaires, xénophobes et racistes, toutes ces organisations instrumentalisent la colère sociale à des fins populistes. Nous n'en voulons pas dans nos manifs !

## Vœux à la CTPC : une initiative intéressante en Indre et Loire :

3 vœux CGT adoptés à la CTPC Centre du 13 octobre mais refusés par le COGAS : pas de différence entre actifs et retraités pour l'offre sport et activités culturelles, aide maintenue dans les mêmes conditions lors du départ en retraite des aidants familiaux, aide identique pour les aidants familiaux retraités et actifs. Et si on envahissait les CTPC de nos revendications ?

## Pas touche à mon billet SNCF

Le Président des riches envisage de supprimer le billet SNCF forfaitaire des retraités aux retraités de revenu faible. Ils avaient droit à un billet de 30 euros pour un aller/retour quelle que soit la distance. Et après ça on va nous expliquer que le gouvernement ne prépare pas la privatisation !



## Les cheminots massivement dans l'action pour le service public SNCF :

Alors que le Gouvernement et le Patronat annoncent une cure de rigueur pour la SNCF, la CGT et les cheminots présentent un contre-projet « ensemble pour le fer ». Seul un service public dicté par l'intérêt général peut faire face aux problématiques environnementales, sociales et économiques. Pas étonnant dans ce cadre que la grève massive des cheminots soit soutenue

par près de la moitié de la population, dont les retraités à partir de leurs propres revendications notamment la défense et le développement des services publics.

## Violences à la faculté de Montpellier : la CGT exige vérité et justice

C'est, un véritable commando de barbouzes qu'ont vu venir à eux les centaines d'étudiants réunis en assemblée générale, dans un déferlement de haine, de propos racistes et homophobes et de violence provoquant quatre blessés graves et plusieurs commotions. Il y a de plus l'implication active du doyen de la faculté de Droit. Toute la lumière doit être faite sur les responsabilités de chacun dans cette affaire.

## Egalité Femmes/Hommes : Syndicats et associations féministes contraignent le gouvernement à annoncer des mesures concrètes

Le premier ministre a annoncé le 7 mars de premières mesures pour l'égalité professionnelle avec l'ouverture d'une concertation pour aboutir à des dispositions législatives. La CGT se félicite que la mobilisation syndicale et féministe contraigne enfin le gouvernement à annoncer des mesures concrètes. Le gouvernement reprend la proposition des organisations syndicales de passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultats en matière d'égalité salariale, et d'y associer des sanctions si les inégalités salariales ne sont pas supprimées dans un délai de 3 ans. Ces premières avancées ont été gagnées grâce à l'unité syndicale, au rassemblement des associations féministes, et à la mobilisation des salarié-e-s, pour lesquelles la CGT a joué un rôle moteur. De nombreuses

interrogations demeurent cependant sur la traduction effective de ces annonces qui comportent des lacunes majeures. Rien pour lutter contre la précarité des temps partiels, rien sur la parentalité ni sur les violences sexistes et sexuelles notamment.

## La CGT apporte son soutien aux Mahoraises et aux Mahorais

*La situation à Mayotte est grave.* Mayotte est loin de bénéficier des mêmes droits que le reste du territoire, ravagée par la pauvreté et désertée par les services publics. Mayotte est de loin le département le plus pauvre et le plus inégalitaire de France avec 85% de la population qui vit sous le seuil de la pauvreté et un taux de chômage de 40%. Des milliers d'enfants sont abandonnés. La lutte des travailleuses et travailleurs Mahorais est juste, la CGT apporte tout son soutien et sa solidarité. Le gouvernement doit répondre favorablement aux revendications.

## INTERNATIONAL

## Grève BIT : la CGT soutient les travailleurs.

Depuis le jeudi 22 mars, les salariés du Bureau International du Travail (BIT), au siège à Genève, mais aussi dans de nombreuses antennes régionales, suivent massivement une grève, rejoints depuis par des personnels directement employés par les Nations Unies. Cette action collective a été décidée pour protester contre la décision de baisser les salaires de 5,2 %, et l'absence de mécanisme de négociation collective au sein des Nations Unies, en violation des principes par ailleurs défendus par l'OIT.

